

Réf: Dossier N° 047155

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT OUEDRAOGO ET FRERES » en abrégé « SOTOF »

Siège social Abidjan, Adjamé, AGBAN, Lot 885, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/2021 , et enregistrés au CEPICI le 01/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT OUEDRAOGO ET FRERES » en abrégé « SOTOF »

Objet : La société a pour objet, directement ou indirectement en tout pays et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire :

- TRANSPORT PUBLIC

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Adjamé, AGBAN, Lot 885, Ilot 00

Dirigeant(s) : M OUEDRAOGO DAHAMANIN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06349 du 20/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30972/GTCA/RC/2021 du 20/10/2021

